

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1136 portant suspension de permis de conduire.

n° 1136

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1960

Date de publication
20 octobre 1960

Date du numéro
30 novembre 1960

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Le permis de conduire n° 12 délivré à Djibouti le 13 janvier 1956, à M. Abdillahi Farah Houssein, Somali Issack Abarawal Saad Moussa Djibril Abokor Kayad, né à Guebileh vers 1937, fils de Farah Houssein et de Kadidja Moussa, chauffeur de taxi, domicilié quartier 4, est suspendu pour une durée de quinze jours. Art. 2. — Le présent arrêté, qui aura effet à compter de la date de sa notification à l'intéressé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire Général.Y. de DARUVAR.